

CONSEIL D'ÉCOLE du 25/03/2022 Compte-rendu

Liste des participants

- Mme Fauvelle, directrice
- M. Bornand, adjoint au maire délégué au sport et aux quartiers Nord-Ouest
- Enseignants
- Parents d'élèves

ORDRE DU JOUR

1. Carte scolaire 2022/2023

Les parents d'élèves ont demandé ce qui était prévu en termes de carte scolaire pour la prochaine rentrée, en particulier suite à l'ouverture de la nouvelle école Rue Navier. Ils souhaiteraient pouvoir participer aux réunions qui seront organisées à ce sujet.

La directrice, Mme Fauvelle, a répondu qu'une ou deux classes vont fermer à la rentrée prochaine sur l'école de la Varenne. Sachant qu'aujourd'hui il y a 16 classes + le dispositif UPE2A. L'arrivée de 75 à 80 CP est prévue pour la prochaine rentrée.

Il y a 389 élèves à ce jour et la prévision est de 381 pour la rentrée prochaine mais les chiffres peuvent évoluer. Il est statué par l'inspection une fermeture de classe pour la rentrée 2022 soit 15 classes+UPE2A en septembre 2022.

Selon la mairie il y aurait seulement deux classes sur l'école de la rue Navier à la rentrée, mais Mme Fauvelle pense qu'il y en aura davantage car il n'y aura pas 3 niveaux dans une même classe. La carte scolaire dépendra des décisions de l'inspection académique qui doit décider du nombre de classes à ouvrir, et du nombre de postes d'enseignants. Cette école permettra surtout de « désengorger » l'école Joliot-Curie située en centre-ville. Les enfants qui habitent le boulevard Paul Pambrun et globalement tous ceux qui doivent traverser la route de Neuilly pour aller à la Varenne pourront aussi être inscrits dans cette nouvelle école si les familles le souhaitent. Il ne devrait toutefois pas y avoir d'obligation (à confirmer en fonction du nombre de classes). Les parents concernés recevront un courrier de la mairie pour les informer des modalités d'inscription. Le quartier des épinettes restera sur l'école de La Varenne, à la connaissance de M Bornand, adjoint au maire présent au conseil.

La mairie signale que les travaux ont pris du retard et ne seront peut-être pas tout à fait terminés à la rentrée, ils se termineront pendant que les enfants seront scolarisés. Cette nouvelle école sera rattachée au collège François Mitterrand. Une demande a été effectuée pour qu'elle soit reconnue « école internationale » pour préparer les enfants à intégrer le collège puis le lycée international. Mais il n'y a aucune confirmation à ce jour.

Les enfants scolarisés à La Varenne pourront y rester s'ils ne changent pas de cycle. Ils devront peut-être respecter la nouvelle sectorisation s'ils changent de cycle.

Selon la Mairie, il n'y aura pas de changement au niveau de la répartition des élèves entre l'école de la Varenne et l'école Wallis, bien que cette dernière soit saturée et que l'ouverture de « Wallis 2 » ne soit prévue que pour 2024.

Pour information, il est prévu la construction d'un 6^e collège, qui sera partagé avec Gournay et qui sera situé en bords de Marne, en limite de Gournay.

2. Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

Les parents d'élèves ont demandé s'il y avait assez d'AESH sur l'école.

La directrice a répondu que non, il manque des heures pour certains élèves, il y a environ 24 h au total. Mais l'école de La Varenne est plutôt privilégiée en la matière par rapport à d'autres écoles. Il y a une dotation pour avoir plus d'heures, mais le recrutement est difficile car c'est un métier précaire et mal rémunéré. Il y a un dispositif de mutualisation des AESH (PIAL), mais il est très difficile à mettre en place.

3. L'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A)

Ce dispositif est accueilli à La Varenne depuis cette année. Il accueille environ 5 élèves pour leur apprendre le Français. Ils sont affectés à une classe et participent dans un premier temps aux cours « sans cartable » (musique, EPS, arts plastiques). Petit à petit lorsqu'ils maîtrisent mieux le français ils participent à davantage de matières. Au bout d'un an ils doivent pouvoir intégrer une classe à plein temps. Des élèves ukrainiens vont bientôt arriver.

4. Projets pédagogiques

Formation de toute l'équipe enseignante pour mieux appréhender le dispositif UPE2A et s'organiser au mieux (9 h au total le mercredi matin).

CP/CE1 :

- Jeux mathématiques : concours Koala (3 classes) et dispositif expérimental « les oiseaux compteurs » (jeux de cartes comme la bataille, le solitaire et des jeux plus difficiles comme le petit bridge).
- Evaluations nationales du 2^e trimestre
- Aide à la lecture par le RASED le lundi et le jeudi, à destination des CP et CE1

CE1/CE2

- Projet éco-citoyenneté : un spectacle est préparé par deux classes de CE1 et un CE2, sous la forme d'une comédie musicale sur le thème de l'écologie et de l'eau. L'école a reçu une subvention de la mairie de 1800 € pour ce projet, afin de faire venir des intervenants. Le lieu du spectacle est à préciser, il faut une grande salle. Une demande doit être faite par mail à la mairie.

CE2

- Projet de montage d'un journal. Le problème est le manque d'ordinateurs. L'école dispose de tablettes mais elles ne sont pas utilisables pour le traitement de texte, car les enseignants ne peuvent pas récupérer les textes du fait d'une connexion très faible. Les enseignants et les parents d'élèves ont interrogé la mairie sur ce point car il paraît important que les élèves de primaire puissent apprendre à se servir d'un ordinateur.
- La mairie a répondu qu'une concertation a été menée à l'échelle de la ville et que ce sont les tablettes qui ont été plébiscitées au détriment des ordinateurs.

- Il y a également un problème de maintenance informatique, les enseignants font part des problèmes informatiques et ne savent pas quand le responsable informatique passe pour régler le problème. De plus, seul le passage ne permet souvent pas de régler tous les problèmes présents sur site . **Il paraît nécessaire d'envisager une hotline informatique téléphonique qui puisse permettre aux enseignants de se servir des outils informatiques et de pouvoir régler les problèmes en temp réel** (à l'heure actuelle et du fait d'une connexion trop lente et des problèmes récurrents les empêchant de mener à bien leur projets avec les outils numériques, les enseignants sont contraints d'utiliser de moins en moins le matériel à leur disposition) et d'informer l'équipe enseignante de la venue du responsable informatique pour que tous les problèmes soient réglés après son passage.

CM1

- Théâtre en anglais, avec un acteur américain. L'enseignante regrette qu'aucune subvention n'ait été allouée à ce projet. Un spectacle est prévu le 17 juin, l'école souhaiterait disposer de l'auditorium de l'espace Michel Simon, une demande doit être faite par mail à la mairie.
- Interventions de l'association de conservation du patrimoine de Bry sur Marne (démonstration de vieux objets datant de la première Guerre).
- Interventions de l'association linguistique chinoise : ateliers de calligraphie et origami
- Interventions sur les métiers de l'ingénierie : 2 ateliers avec des lego techniques, l'un sur la construction de manèges en utilisant des principes de mécanique (engrenages, moteurs, batteries,...) et l'autre sur la construction d'un téléphérique.

CM2

- Réalisation d'un roman-photo (problème des tablettes pas forcément adaptées à ce travail). La mairie rappelle que le site de l'éducation nationale propose des logiciels à télécharger gratuitement.
- Visite du collège et travaux en lien avec des classes de 6^e. Des classes de 6^e viendront aussi dans l'école.

5. Sujets divers

Les livrets n'ont pas été remis à tous les parents en main propre à cause de la situation sanitaire. Il n'y aura pas de session de « rattrapage » mais les enseignants veulent bien recevoir les parents qui le souhaitent.

Mme Leuxe (enseignante de CM2) est partie en novembre et il y a eu beaucoup de soucis pour la remplacer. Les parents d'élèves ont rappelé que les élèves ont pâti de cette situation. La directrice a indiqué qu'une remplaçante est désormais présente (Mme Alami) et qu'elle restera jusqu'à la fin de l'année.

Les parents d'élèves ont demandé si le car de ramassage scolaire des Epinettes a été remis en place. La Mairie a répondu que oui, depuis le jeudi 24/03.

Harcèlement / violences : il y a moins de problèmes cette année. Il n'y a pas de formation spécifique sur le harcèlement. Au besoin, l'école peut faire appel à la cellule d'écoute du Département, qui se déplace en cas de faits avérés. Les enseignants sont vigilants, font venir si besoin la psychologue scolaire. Il y a peu de problèmes durant les récréations grâce au double service et à la division de la cours en deux parties.

Les parents d'élèves ont demandé si les CM2 pourront visiter le collège. Il a été répondu que oui, sous réserve de la situation sanitaire.

6. Protocole sanitaire

Mme Fauvelle rappelle que le masque n'est plus obligatoire dans l'école. Il reste obligatoire dans les cars lors de sorties.

Un test salivaire a été organisé sur l'école en mars. Sur 286 testés, il n'y a eu que 3 cas positifs, les familles ont été informées.

7. Sorties et évènements

Un officier de police judiciaire est intervenu au sujet du harcèlement. Il reviendra dans chaque classe pour aborder le thème des écrans. Pour les CP, un « café parents » est envisagé pour faciliter le passage d'informations. Il s'agit d'informer et non de culpabiliser.

La Grande lessive a eu lieu le 17/03.

Sorties passées ou prévues :

- Le Louvre
- La Villette (cité des sciences)
- Fontainebleau (initiation au jeu de paume)
- Basilique St Denis
- Classe transplantée en Alsace, du 8 au 15/04 (une classe de CE1, avec d'autres classes de Noisy), sur le thème du patrimoine

Il n'y aura pas de Kermesse ni de fête de fin d'année. A la place, il y aura soit un atelier légo, une sortie au cinéma ou un spectacle dans l'école.

8. Travaux

Les toilettes des enseignants sont en service, après plus de 6 années de demandes de la part de l'école et des parents d'élèves.

Les parents d'élèves avaient demandé au précédent conseil si l'école est bien aux normes incendie (accès suffisant du fait de la grille ?). La Mairie a répondu que oui, les camions pompiers peuvent accéder sans problème si besoin.

La directrice demande à ce qu'un affichage extérieur soit installé, car beaucoup de parents ou grands-parents n'arrivent pas à distinguer facilement l'accès à la maternelle de celui de l'élémentaire.

9. Cantine

La Mairie a précisé que l'année prochaine aucun directeur ou enseignant n'encadrera la cantine, afin de permettre aux personnels de la Ville de compléter leurs emplois du temps. A La Varenne, c'est M. St Pierre, le directeur du centre qui sera directeur de la cantine.

Mme Fauvelle indique que beaucoup de directeurs de la Ville sont en colère contre cette décision.

Les parents d'élèves s'inquiètent du fait qu'il n'y a déjà pas assez d'animateurs pour encadrer les enfants, donc en supprimant le recours aux enseignants cela risque d'être pire.

La Mairie estime que le fait de revaloriser le contrat des animateurs et ATSEM en leur donnant plus d'heures va régler ce problème. De plus, la prestation de ménage va être confiée à une société privée, pour libérer du temps aux ATSEM.

Les enseignants qui encadrent la cantine ont indiqué qu'il y a en moyenne 1 animateur pour 35 à 50 enfants.

La directrice a rappelé qu'il y a régulièrement des problèmes de violence (entre les enfants et vis-à-vis du personnel) dans ce temps de midi, du fait du manque de place et du manque d'animateurs pour encadrer les enfants. Il y a plus de 300 enfants qui utilisent le service de cantine.

Les parents d'élèves ont indiqué à la mairie que la situation des enfants sur le temps du déjeuner est inacceptable. Au lieu d'être un moment de détente c'est un moment de stress, de bruit et de violence. Il est demandé une nouvelle fois à la mairie de recruter plus d'animateurs. Il n'y a pas eu d'amélioration depuis les manifestations de parents d'élèves qui se sont tenues à l'automne 2021.